

ment satisfait. Mais j'ai eu juste le temps d'expédier un autre wagon avant que l'on contremandât les quatre autres chargements. Voilà comment ils entendent les affaires.

M. STEWART (Leeds) : Pourquoi ces commandes avaient-elles été contremandées ?

M. HUBBS : Les Etats-Unis ont élevé le droit parce que cela dérangerait leurs affaires. Je puis ajouter qu'un marchand de la ville que j'habite me racontait comment, de deux commis voyageurs qui sont passés là avec des lainages, l'un n'avait aucun échantillon canadien et l'autre n'en avait que deux ou trois. Il ajoutait : "De plus, un de nos grands fabricants de draps m'a dit qu'il avait envoyé tous ses échantillons en Angleterre et qu'il y faisait fabriquer ses commandes à cause des marchandises et de la main-d'œuvre bon marché". Est-ce que cela vous semble bon pour le Canada ? Arriverons-nous jamais à enrichir le Canada en négligeant nos industries et en chassant les gens du pays ? Si le tarif abaissé est si bon, je demande au Gouvernement comment il se fait que les Etats-Unis et les autres pays du monde ne l'ont pas adopté ? Le Gouvernement n'a assurément pas le monopole des bonnes idées. Dans presque tous les cas, le tarif des Etats-Unis est pour ainsi dire trois fois plus élevé que le nôtre, cependant ce pays est prospère, tandis que, si j'accepte la parole des députés progressistes, les Canadiens sont affamés. Si les Américains ne sont pas prospères, comment se fait-il que de quinze à vingt mille de nos fils et de nos filles partent chaque mois pour les Etats-Unis ?

Pourquoi ne pas se rendre à la réalité et suivre l'exemple de presque toutes les nations en instituant un tarif qui aurait du bon sens, un tarif qui inspirerait confiance non seulement à nos propres concitoyens, mais aux peuples étrangers qui nous enverraient des colons pour nous aider à mettre nos richesses naturelles en valeur.

Nous avons en Canada aujourd'hui assez de chemins de fer pour satisfaire aux besoins de 50 millions d'habitants. Une population de 8 millions supportent les charges qui devraient être soutenues par 50 millions de contribuables. Si le Gouvernement adoptait une politique propre à donner confiance aux ci-

toyens et à leur assurer du travail, au lieu d'émigrer aux Etats-Unis ce sont les Américains qui viendraient en chercher de ce côté de la frontière.

Notre Gouvernement permet aux journaux et aux publications des Etats-Unis de pénétrer et de se répandre en Canada et d'américaniser notre jeunesse. Des centaines de mille piastres passent chaque année aux Etats-Unis pour y acheter les parfums et les cosmétiques annoncés dans leurs journaux. Que le Gouvernement mette donc un droit prohibitif sur ces magazines et encourage les publications canadiennes. Formez d'abord la jeunesse à être de bons Canadiens et l'on n'entendra moins de gens demander le libre-échange.

J'oubliais une chose. Je ne veux pas retenir la Chambre plus longtemps, car il est tard. Au lieu de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu qui oblige les contribuables à faire une déclaration difficile à établir, et qui n'est pas payée par tout le monde—tenir compte de tout ce qu'on vend exige beaucoup d'ouvrage—je conseille au Gouvernement à qui il faut des fonds, car il en a besoin pour payer les dettes du pays, d'avoir recours à l'impôt foncier. Je sais que plusieurs protesteront, mais c'est l'impôt le plus simple à percevoir, et il l'est déjà par les conseils municipaux. Le propriétaire paye sa contribution et celui qui est à loyer, qui trime pour vivre n'a pas à s'occuper de la taxe.

La taxe des ventes frappe le contribuable le moins en état de la payer ; elle frappe l'ouvrier, le consommateur sur le prix de ses vêtements, de ses chaussures, celui des conserves alimentaires qu'il achète, sur tout enfin, et c'est pourtant lui qui est le moins capable de l'acquitter. C'est pourquoi je voudrais que le Gouvernement adopte un autre système.

Pour finir, monsieur l'Orateur, je suis absolument opposé au programme fiscal du Gouvernement. Je le répète, ce qu'il nous faut pour faire progresser le Canada, c'est un bon tarif protecteur. Si j'étais le Gouvernement, je donnerais au tarif douanier une telle hauteur qu'il barrerait la route aux avions, et je lui donnerais une telle profondeur qu'aucun sous-marin ne pourrait passer en dessous.

(M. Preston propose le renvoi du débat.)

La séance est levée à une heure moins le quart, mardi matin.